

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE METZ

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
31 RUE DU CAMBOUT - CS 20223 - 57000 METZ
Ouvert au public de 8h30 à 11h45
tél 03.87.36.60.98 de 14h à 16h sauf mercredi

KPMG

2 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE
57078 METZ CEDEX 03

V/REF :

N/REF : 2015 B 52 / 2016-A-1563

Le Greffier du Tribunal d'Instance DE METZ certifie qu'il a reçu le 18/03/2016, les actes suivants :

Rapport du commissaire aux apports en date du 11/03/2016

- sur les apports en nature effectués par Messieurs Xavier HEN, Emilien LIODAU et Guillaume
PLISZCZAK à la sté 90TECH

Concernant la société

90TECH

Société par actions simplifiée

6 bis rue aux Saussaies des Dames

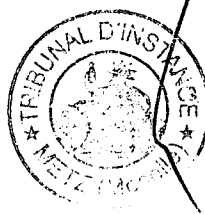
57950 Montigny-les-Metz

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-1563 le 18/03/2016

R.C.S. METZ TI 808 977 532 (2015 B 52)

Fait à METZ le 18/03/2016,

LE GREFFIER





Technopôle Nancy-Brabois - 4, allée de Longchamp - 54600 Villers-lès-Nancy
T +33 (0)3 83 56 05 66 - F +33 (0)3 83 56 68 11
www.exconexiom.fr

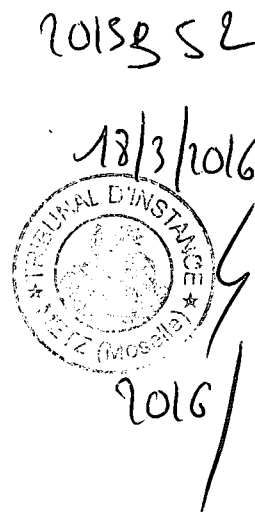




90TECH

6 bis, Rue aux Saussaies des Dames
57950 MONTIGNY LES METZ

R.C.S Metz 808 977 532



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MARS 2016

Etabli par EXCO LORAUDIT

90TECH
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €
6 bis rue aux Saussaies des Dames
57950 MONTIGNY LES METZ
R.C.S Metz 808 977 532

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
A L'ASSEMBLEE DU 31 MARS 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 8 février 2016, concernant la valorisation d'un apport en nature, nous avons établi le présent rapport prévu à l'article L.225-147 alinéa 1^{er} du Code de Commerce.

1/ Présentation de la société 90TECH

La société 90TECH a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés en date du 16 janvier 2015 sous la forme d'une société par actions simplifiée au capital de 5 000 Euros.

Son objet social est principalement la vente ou la maintenance de logiciels informatiques.

Le capital social de 90TECH est réparti également entre 4 associés :

- La société AG Participation d'une part,
- Messieurs Xavier HEN, Emilien LIODAU et Guillaume PLISZCZAK d'autre part.

2/ Présentation de l'opération projetée

La société 90TECH envisage de procéder à une augmentation de capital par voie d'apports en nature effectués par Messieurs Xavier HEN, Emilien LIODAU et Guillaume PLISZCZAK.

Ils ont, en effet, tous les trois participé au développement du logiciel « SOLI » qui est désormais opérationnel.

2
Paris | Metz | **Nancy** | Epinal | Thionville

Technopôle de Nancy-Brabois - 4, allée de Longchamp - 54600 Villers-lès-Nancy

T +33 (0)3 83 56 05 66 - F +33 (0)3 83 56 68 11 - www.exconexiom.fr

SA EXCO LORAUDIT au Capital de 675 000 euros - RCS Nancy 764 800 140 - TVA intracommunautaire FR68764800140

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Lorraine et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Nancy



Le logiciel « SOLI », logiciel web et mobile de gestion d'intervention, s'adresse aux entreprises et leur propose une gestion maîtrisée et contrôlée des chantiers et des interventions des techniciens.

Destiné principalement aux PME, « SOLI » est aussi un produit web et mobile qui se veut simple et intuitif en favorisant un lien permanent entre l'entreprise, ses collaborateurs sur le terrain, et les clients ou sous-traitants.

Pour l'opération projetée, l'évaluation du logiciel « SOLI » a été arrêtée globalement à 300 000 Euros.

3/ Diligences mises en œuvre

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires, par référence à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Notre mission a pour objet d'éclairer les associés de la société 90TECH sur la valeur des apports devant être effectués.

Nous avons ainsi et principalement :

- rencontré les associés de la société 90TECH et avons notamment pu bénéficier d'une démonstration du logiciel « SOLI », appréhender son fonctionnement et apprécier son degré de maturité,
- échangé avec les collaborateurs du cabinet KPMG de Metz qui ont élaboré le business plan et la situation comptable du 31 décembre 2015,
- vérifié que le logiciel est aujourd'hui abouti, qu'il génère déjà sur 2015 les premiers chiffres d'affaires et qu'il recueille des avis favorables de la part des entreprises utilisatrices,
- consulté les projets juridiques et notamment le contrat d'apport en nature,
- apprécié les documents de suivi du développement du logiciel « SOLI » afin d'évaluer les temps de travail consacrés au développement du projet et, en conséquence, la valorisation des coûts de développement du logiciel faisant l'objet de l'apport en nature.

a) Business plan

Le business plan, et le budget prévisionnel qui en découle, est ambitieux avec notamment les quelques données chiffrées qui suivent (en K€) :

	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Chiffre d'affaires	300	1 810	4 750
Charges de personnel	449	819	1 393
Budget communication	120	200	450
Résultat	(- 365)	+ 526	+ 2 115

Ces quelques chiffres soulignent le démarrage rapide attendu de la société 90TECH, lié au succès du logiciel « SOLI », et le point mort atteint dès l'année 2017.



Il convient de souligner que la société 90TECH a participé au Salon Batimat du 2 au 6 novembre 2015 qui s'est tenu à Paris-Villepinte.

Nous avons pu disposer des communiqués de presse et des retombées de ce salon qui ont confirmé l'intérêt suscité par le logiciel « SOLI ».

Ces retombées, contacts ou contrats, ont conforté les associés de 90TECH dans leur démarche et ils prévoient d'ores et déjà que les objectifs pour 2016 du budget prévisionnel seront dépassés.

b) Valorisation du logiciel « SOLI »

Nous avons pu prendre connaissance des documents, travaux et études réalisés concernant notamment :

- la gestion de la relation client
- la gestion des utilisateurs
- la gestion des niveaux de configurations proposées
- les réflexions Push-Messages
- la ligne de conduite du développement
- l'administration client
- la gestion des agendas
- les serveurs d'authentification
- les market-places
- la gestion des contacts

Nous avons, par ailleurs, pris connaissance du cahier des charges simplifié du logiciel « SOLI » et pu comprendre et apprécier le niveau actuel du développement de ce logiciel.

Les travaux de développement du logiciel « SOLI » s'étalent ainsi sur une période de 18 mois, entre juillet 2014 et janvier 2016.

Les trois concepteurs et apporteurs ont consacré sur cette période la quasi-totalité de leur temps disponible au développement de ce logiciel.

En évaluant prudemment leur temps de développement à 72 semaines fois 40 heures fois 3 personnes, nous obtenons 8 640 heures de développement.

Les apports ont été valorisés à hauteur de 300 000 Euros ce qui correspond à un taux horaire moyen inférieur à 35 Euros de l'heure.

Nous avons pu rapprocher ce taux horaire avec les coûts facturés par des sous-traitants pouvant intervenir dans ces domaines spécifiques d'une part et avec la convention collective SYNTEC d'autre part.

Pour des cadres, coefficient 210, ayant à prendre dans l'accomplissement de leurs fonctions des initiatives et des responsabilités, le coût horaire chargé est actuellement de 42,23 Euros.

c) Exploitation du logiciel « SOLI »

Le logiciel « SOLI » est d'ores et déjà un logiciel qui est exploité et qui génère des produits.



Nous avons eu notamment accès à des commentaires-recommandations d'utilisateurs.

Nous avons pu également prendre connaissance des premières factures d'abonnements au logiciel « SOLI ».

Cette situation nous permet de valider que le logiciel « SOLI » est aujourd'hui abouti et opérationnel.

d) Appréciation de la valeur des apports

Nos diligences nous ont permis d'apprécier et de valider les conclusions qui suivent :

- « SOLI » est un logiciel abouti, qui génère déjà sur 2015 les premiers chiffres d'affaires et recueille des avis favorables des premiers utilisateurs.
- Le business plan et le budget prévisionnel prévoient un développement rapide du chiffre d'affaires lié à l'accueil favorable du logiciel « SOLI » par les professionnels. Ce succès est conforté et même amplifié par les retombées commerciales du salon Batimat de fin 2015.
- La valorisation des travaux de développement réalisés par Messieurs LIODAU, HEN et PLISZCZAK est cohérente :
 - avec une estimation de leurs temps valorisés
 - avec le budget prévisionnel proposé par le cabinet KPMG dans le cadre de cette opération.

4/ Conclusion

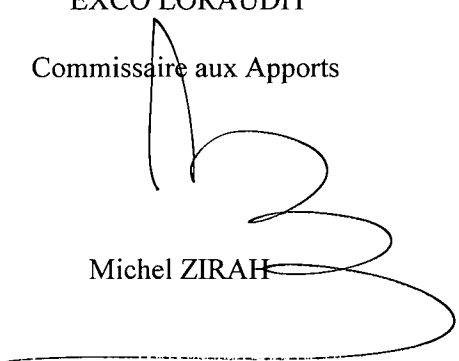
Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue, s'élevant à 300 000 Euros, n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal à l'augmentation de capital de la société 90TECH bénéficiaire de l'apport.

Villers lès Nancy, le 11 mars 2016

EXCO LORAUDIT

Commissaire aux Apports

Michel ZIRAH



Paris | Metz | Nancy | Epinal | Thionville
www.exconexiom.fr

Paris

17, rue du Sergent Bauchat - 75012 Paris
Bureau secondaire : 126, rue de Charenton - 75012 Paris
T +33 (0)1 43 43 33 23 - F +33 (0)1 43 43 03 66

Metz

75, rue de Chanval - 57050 Longeville-Les-Metz
T +33 (0)3 87 63 04 99 - F +33 (0)3 87 65 38 07

Nancy

4, allée de Longchamp - Technopôle de Nancy-Brabois - 54600 Villers-lès-Nancy
T +33 (0)3 83 56 05 66 - F +33 (0)3 83 56 63 11

Epinal

36, rue Louis Mayer - 88190 Golbey
T +33 (0)3 29 81 43 00 - F +33 (0)3 29 81 43 01

Thionville

22, boulevard du val Marie - 57100 Thionville
T +33 (0)3 82 59 12 90 - F +33 (0)3 82 53 79 05